

Ecomaison

RESULTATS DE LA CONSULTATION « A-PREPA MATELAS – OPERATIONS DE PREPARATION ET VALORISATION DES FLUX MATELAS ECOMAISON 2025 »

Réalisé le	23/12 /2025
------------	--------------------

1. Objet du document

Conformément au II de l'article L. 541-10-6 du Code de l'environnement, Ecomaison rend public par le présent document la liste des candidats retenus lors de la consultation « **marché A-PREPA MATELAS : opération de préparation et valorisation des flux MATELAS ECOMAISON** » publiée en juillet 2025. Cette liste est également communiquée aux candidats dont la candidature ou l'offre n'ont pas été retenues.

Figure annexée à cette liste, la part des entreprises ayant candidaté et la part des entreprises retenues, par catégories d'entreprises énumérées à l'article 51 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie.

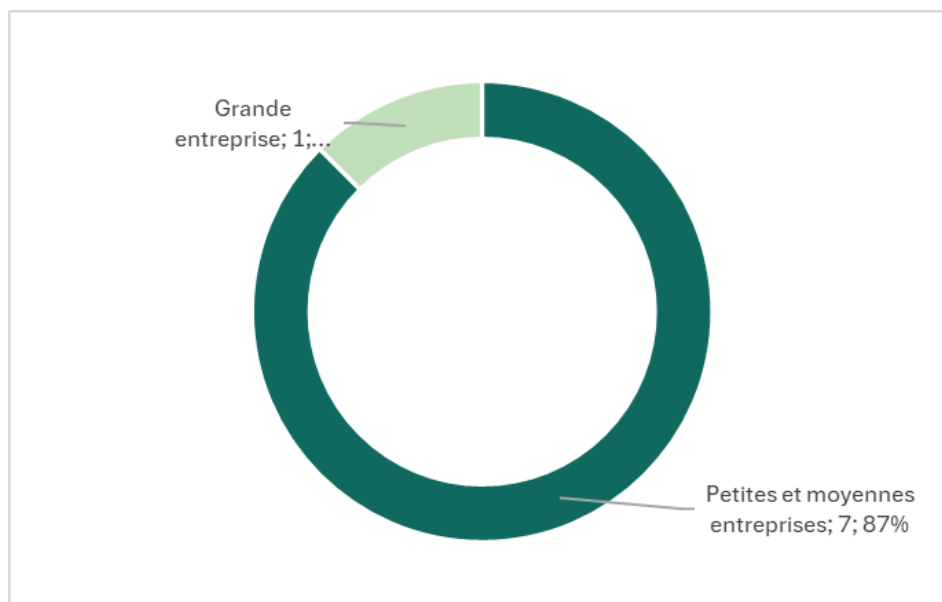
2. Consultation « **marché A-PREPA MATELAS : Opération de préparation et valorisation des flux MATELAS ECOMAISON** »

2.1. Entreprises retenues

Les entreprises listées ci-dessous sont attributaires (ou mandataires d'un groupement attributaire) de LOT de la consultation **marché A-PREPA MATELAS : Opération de préparation et valorisation des flux MATELAS ECOMAISON**.

Nom du site (compte fournisseur) – ville site (département)
ENVIE 2 Lorraine – Toul (54)
RECYC Matelas Europe - Gargenville (78)
RECYC Matelas Grand Ouest – Mortagne sur Sèvre (85)
RECYC Matelas Sud Ouest – Podensac (33)

2.2. Catégories d'entreprises candidates



2.3. Catégories d'entreprises retenues

